Accusé de réception en préfecture
001-210101846-20260521-D_2026_05_21_27-DE
Date de télétransmission : 24/06/2026
Date de réception préfecture : 24/06/2026

D_2026_05_21_27

République Française
Liberté-Egalité-Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE HAUTECOURT-ROMANECHE

L'an Deux Mil vingt-six, le 21 mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie GIVORD, Maire

Nombre de conseillers	
Effectif légal	15
en exercice	15
Présents	15
Votants	15
Pour :	15
Contre :	00
Abstention :	00

Présents : MRS : Vincent AZNAR, Jean-Robert BATAILLE, Mathis BLANC, Titouan CALLOCH, Etienne DEMIAS, Mathieu DESBOIS, Charles STÖHR

MMES : Karine BLANC, Sylvie BOLLARD, Elisabeth BONNAND, Lydie DUBUISSON, Jade FOLLET-TROSSET, Céline GIRARD, Nathalie GIVORD, Lydie ROLLIN

Excusés : Néant

Le quorum est atteint.

Mme Karine BLANC a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mai 2026

Objet : Composition de la Commission de contrôle des listes électorales

Vu le Code électoral, et notamment les dispositions relatives à la composition et au fonctionnement des commissions de contrôle des listes électorales ;
Considérant que la commission de contrôle des listes électorales doit être renouvelée à la suite des élections municipales ;
Considérant que cette commission est constituée pour une durée de six ans et qu'elle est chargée notamment de statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires, de contrôler la régularité des listes électorales, de valider les nouvelles inscriptions et de procéder aux radiations ;
Considérant que, pour la commune, la commission de contrôle est composée de cinq conseillers municipaux répartis comme suit :

- trois conseillers appartenant à la liste majoritaire ;
- deux conseillers appartenant à la liste minoritaire ;

Considérant que les conseillers sont désignés dans l'ordre du tableau parmi les membres volontaires, à l'exception du Maire et des Adjoints titulaires d'une délégation ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Propose pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales :

Membres titulaires

Liste majoritaire

- Madame Lydie ROLLIN ;
- Monsieur Charles STOHR ;
- Madame Céline GIRARD.

Accusé de réception en préfecture
001-210101846-20260521-D_2026_05_21_27-DE
Date de télétransmission : 24/06/2026
Date de réception préfecture : 24/06/2026

Liste minoritaire

- Monsieur Jean-Robert BATAILLE ;
- Madame Sylvie BOLLARD.

Membres suppléants (liste majoritaire)

- Monsieur Titouan CALLOCH ;
- Madame Jade FOLLET-TROSSET ;
- Monsieur Étienne DEMIAS.

Précise que cette proposition sera transmise à Monsieur le Préfet conformément à la réglementation en vigueur pour la constitution de la commission de contrôle des listes électorales.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

La secrétaire de séance
Karine BLANC

Le Maire,
Nathalie GIVORD

MAIRIE DE HAUTECOURT-ROMANECHE
AIN

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le 24/06/2026
Et publication ou notification du 24/06/2026